

**LIEUX FICTIFS**

Friche la Belle de Mai

13331 MARSEILLE Cedex 3

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS***

*Exercice clos au 31/12/2009*

---

*Annie MARTINEZ - Commissaire aux Comptes  
2, rue Odette Jasse  
La Cité de la Cosmétique  
13015 MARSEILLE  
Tél. 04.91.03.42.42*

## LIEUX FICTIFS

Friche de la Belle de Mai

13331 MARSEILLE CEDEX 3

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2009

\*\*\*\*\*

Aux Membres de l'Association lieux Fictifs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AM

BB

MF AM

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

## **II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas obtenu le rapport de gestion du Trésorier ni les documents adressés aux membres. En conséquence, nous n'avons pu nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MARSEILLE  
Le 25 Juin 2010

  
**Annie MARTINEZ**  
Commissaire aux Comptes

AM

BB

MF

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	68 703	68 632	71		71		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	194 405		194 405	126 305	68 100	53.92	
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	77 742	45 998	31 744	40 704	8 960	22.01	
	Autres immobilisations corporelles	29 597	23 874	5 722	4 823	899	18.65	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations				637	637	100.00		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	10 015		10 015	10 015				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	<b>TOTAL I</b>	<b>380 462</b>	<b>138 505</b>	<b>241 957</b>	<b>181 210</b>	<b>60 747</b>	<b>33.52</b>	
	Comptes de liaison							
	<b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens	11 749		11 749	4 532	7 217	159.24	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	110 680		110 680	4 148	106 532	NS	
	Autres créances	89 021		89 021	170 025	81 004	47.64	
Valeurs mobilières de placement				238	238	100.00		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	44 969		44 969	66 141	21 171	32.01		
Charges constatées d'avance (3)	1 092		1 092	691	401	57.97		
	<b>TOTAL III</b>	<b>257 511</b>		<b>257 511</b>	<b>245 774</b>	<b>11 737</b>	<b>4.78</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>637 973</b>	<b>138 505</b>	<b>499 468</b>	<b>426 984</b>	<b>72 484</b>	<b>16.98</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

AM

DB

MF

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	135 633	138 580	2 947	2.13
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>925</b>	<b>2 947</b>	<b>3 872</b>	<b>131.39</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	36 562	50 337	13 775	27.37	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	<b>TOTAL I</b>	<b>173 120</b>	<b>185 970</b>	<b>12 850</b>	<b>6.91</b>
	Comptes de liaison				
	<b>TOTAL II</b>				
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	<b>TOTAL III</b>				
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	13		13	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 221	10 643	1 578	14.83
	Dettes fiscales et sociales	34 950	33 295	1 655	4.97
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 000	5 000		
	Autres dettes	107 025	68 596	38 430	56.02
Instrument de trésorerie					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	167 139	123 480	43 659	35.36
	<b>TOTAL IV</b>	<b>326 348</b>	<b>241 014</b>	<b>85 334</b>	<b>35.41</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>499 468</b>	<b>426 984</b>	<b>72 484</b>	<b>16.98</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

159 209 117 534

AM

DB

MF

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises	15 000		4 000		11 000	275.00
Production vendue de Biens et Services	24 172		30 452		6 279	20.62
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>39 172</b>		<b>34 452</b>		<b>4 721</b>	<b>13.70</b>
Production stockée	7 217		8 717		15 934	182.79
Production immobilisée	68 100		42 095		26 005	61.78
Subventions d'exploitation	269 929		305 681		35 752	11.70
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	42		218		176	80.56
<b>TOTAL I</b>	<b>384 461</b>		<b>373 729</b>		<b>10 732</b>	<b>2.87</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	88 040		97 844		9 804	10.02
Impôts, taxes et versements assimilés	11 763		13 883		2 120	15.27
Salaires et traitements	192 248		167 581		24 666	14.72
Charges sociales	97 831		79 367		18 464	23.26
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 992		17 579		1 412	8.03
Sur immobilisations : dotations aux provisions	4 726		637		4 089	641.87
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	5 362		11 665		6 303	54.03
<b>TOTAL II</b>	<b>418 961</b>		<b>388 557</b>		<b>30 404</b>	<b>7.82</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>34 501</b>		<b>14 828</b>		<b>19 672</b>	<b>132.67</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

AM

DB

MF

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations		641		797	156	19.54
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges		637			637	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>		<b>1 278</b>		<b>797</b>	<b>481</b>	<b>60.42</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		<b>1 278</b>		<b>797</b>	<b>481</b>	<b>60.42</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>33 222</b>		<b>14 031</b>	<b>19 191</b>	<b>136.77</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 890		6 400	510	7.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital		29 323		4 729	24 594	520.05
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>		<b>35 213</b>		<b>11 129</b>	<b>24 084</b>	<b>216.40</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 066		45	1 021	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>TOTAL VIII</b>		<b>1 066</b>		<b>45</b>	<b>1 021</b>	<b>NS</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>34 148</b>		<b>11 084</b>	<b>23 063</b>	<b>208.07</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		<b>420 952</b>		<b>385 655</b>	<b>35 297</b>	<b>9.15</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		<b>420 027</b>		<b>388 602</b>	<b>31 425</b>	<b>8.09</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>925</b>		<b>2 947</b>	<b>3 872</b>	<b>131.39</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		<b>925</b>		<b>2 947</b>	<b>3 872</b>	<b>131.39</b>

AM

DB MF

ASSOCIATION LIEUX FICTIFS

2009

- Page 1 -

PRESENTATION

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total est de :  
**499 468 Euros** dégage un bénéfice comptable de : **925 Euros**.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du **1er janvier 2009**  
Au **31 décembre 2009**.

Les éléments produits ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par le Conseil d'Administration.

AM

DB

MF



### MODES ET PRINCIPES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice arrêté le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- \* Continuité de l'exploitation,
- \* Indépendance des exercices.

### SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Il a été sollicité en 2006 auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône et de la Région PACA, une aide en faveur de l'équipement et ce pour un montant global de 44 000€ répartie de la façon suivante :

- Conseil Général des Bouches du Rhône : 4 000€
- Région PACA : 40 000€

Il a été débloqué en 2007 la somme de 13 710.44€. Aucun versement n'est intervenu en 2008. Il a été débloqué en 2009 la somme de 19 638.12€. Reste à recevoir la somme de 10 651.44€

En 2008, l'association a obtenu du Conseil Général des Bouches du Rhône une subvention d'équipement de 14.000 €. Au 31/12/2008, cette subvention a été versée en deux fois sur 2009.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### 1) Frais d'établissement et d'amortissement

Aucun frais d'établissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

#### 2) Frais de recherche et de développement et amortissement

Aucun frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

AM

DB

MF

**COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS**

Ils sont évalués d'après la comptabilité analytique.

Le coût de l'œuvre en cours est comptabilisé en *immobilisations*, sans déduction des parts producteurs facturées dans l'exercice.

Ces coûts de l'exercice peuvent être comptabilisés également en *encours de production*.

Ce choix résulte de l'application des formules ci-dessous :

- coût des œuvres en cours stockées :

$$\frac{\text{apport des coproducteurs}}{\text{devis initial}} \times \text{coût de l'œuvre dans l'exercice}$$

« L'activation » est opérée par la contrepartie du compte *Production stockée*.

- coût des œuvres en cours immobilisées en Avances et acomptes sur immobilisations corporelles :

$$\frac{\text{devis initial} - \text{apport des coproducteurs}}{\text{devis initial}} \times \text{coût de l'œuvre dans l'exercice}$$

« L'activation » est opérée par la contrepartie du compte *Production immobilisée*.

Lorsque l'œuvre est achevée, l'immobilisation incorporelle en cours est transférée au compte des immobilisations incorporelles « *concessions et droits similaire, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires* »

AM

BB

MF

METHODE D'AMORTISSEMENT DES FILMS

**Méthode d'amortissement des Immobilisations Incorporelles Films**

Les amortissements dont le calcul est défini ci-dessous sont les amortissements comptables.

Les amortissements sont égaux aux propres recettes des œuvres audiovisuelles, après imputation des frais d'exploitation, de distribution et d'une quote-part des frais généraux.

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres à concurrence d'une limite qui résulte de l'application d'un coefficient de dépréciation. Ce coefficient est calculé de la façon suivante :

PERIODES	TAUX
Premier mois	30%
Deuxième mois	25%
Troisième mois	20%
Quatrième mois	15%
Deux mois suivants	2%
Six derniers mois	1%

Quel que soit le montant des recettes, l'amortissement est au moins égal à un amortissement linéaire sur trois ans à compter de la date du PAD. (Prêt à diffuser).

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Subvention sur travaux Ateliers	11 882.82€
Subvention CNC Les yeux fermés	32 500.00€
Subvention Dire l'Usine	37 500.00€
Subventions Projet Installation	44 500.00€
Prestations DVD laboratoire	1 400.00€
Subvention Fondation de France	31 451.83€
Subvention Paroles sur images	<u>7 904.00€</u>

**TOTAL** 167 138.65 €

AM

JB

MF

**MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE**

Acquisition de Matériel Audiovisuel pour un total de 6 014.23 € et du matériel informatique pour 8 414.43€.

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :**

* Primes d'assurance	879.50 €
* CAGEC internet et revue	108.33 €
* Fournisseurs	57.00 €
* Téléphone	43.77 €
* Frais bancaires	<u>3.00 €</u>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>1 091.60 €</b>

**CHARGES A PAYER**

La récapitulation par nature des dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

* Dettes fournisseurs et comptes rattachées	3 037.89 euros
* Personnel, frais à rembourser	- 63.60 euros

**DIVERS PRODUITS A RECEVOIR**

* DRTEFP ateliers 2009	19 641.60 €
* FSE solde 2008	31 528.00 €
* Subvention PACA laboratoire 2009	10 000.00 €
* Subvention PACA sécurité 2009	11 500.00 €
* Solde subvention équipement PACA	10 651.44 €
* Subvention CUCS (part ville) 2008	1 950.00 €
* Subvention CUCS (part ville) 2009	<u>1 950.00 €</u>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>87 221.04 €</b>

AM

DB

MF

**AMORTISSEMENTS DES PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS**

Information sans objet car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement :

**DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

NEANT

**ECARTS DE CONVERSION**

Aucun écart de conversion n'a été enregistré au cours de l'exercice.

**CREDIT BAIL**

NEANT

AM

DB

MF

**ASSOCIATION LIEUX FICTIFS**

2009

- Page 7 -

**ETAT DE CREANCES ET DE DETTES**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	110 680	110 680	
Personnel et comptes rattachés	420	420	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Débiteurs divers	88 601	88 601	
Charges constatées d'avance	1 092	1 092	
<b>TOTAL</b>	<b>200 793</b>	<b>200 793</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus d'1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	12 221	12 221		
Personnel et comptes rattachés	3 353	3 353		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 597	31 597		
Autres impôts taxes et assimilés	0	0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 000	5 000		
Autres dettes	107 038	107 038		
Produits constatés d'avance	167 139	167 139		
<b>TOTAL</b>	<b>326 348</b>	<b>326 348</b>		

AM

DB. MF

## ETAT DES ENGAGEMENTS

En 2007, souscription de parts de capital dans la société anonyme à capital variable FRICHE LA BELLE DE MAI, 41 rue Jobin 13003 MARSEILLE (SIREN 502 062 383 RCS MARSEILLE) pour un montant global de 10 000 euros (20 parts de 500 euros) dont 5 000 euros versés au 31/12/2008.

### LISTE DES FILMS REALISES DANS LE CADRE DES ATELIERS DE FORMATION

- Mon Ange (10mn, 1999)
- la vraie vie (26mn, 2000)
- Il y a un temps (26mn, 2000)
- Sirrh (30mn, 2001)
- La germination de l'Utopie (2001)
- L'expérience de Yoanne (2004)
- En sursis (2004)
- Mots pour maux (2005)
- Petit théâtre Eldorado (2006)
- On sortira tous un jour (2006)
- Trous de mémoire (55mn, 2007)
- Ce qui nous sépare ? Ce qui nous réunit ? (10mn, 2008)
- Vidéo lettres (45mn, 2009)

### LISTE DES FILMS INITIES DANS LE CADRE D'ATELIERS DE CREATION AU CENTRE PENITENCIAIRE DE FEMMES

- Mirage (40mn, 2001)
- L'épreuve du vide (60mn, 2002)

### LISTE DES FILMS COPRODUITS

- Le passage du vent (52mn, 1996)
- Les cousins de Barbaggio (72mn, 2000)
- I paceri, à la rencontre des faiseurs de paix (52mn, 2002)
- 9M2 : série documentaire (5 x 26 mn, 2004)
- 9M2 pour deux : Long métrage (94mn, 2005)
- ATFAL, les enfants du parc (70mn, 2006)
- Marche à suivre (2008)

AM

DB MF

LIEUX FICTIFS  
Friche la Belle de Mai  
13331 MARSEILLE Cedex 3

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*Exercice clos au 31/12/2009*

MARCEL FORTINI  
Président

**LIEUX FICTIFS**  
FRICHE LA BELLE DE MAI  
13331 MARSEILLE Cedex 03  
Tél 04 95 04 96 37 - Fax 04 91 11 04 72  
contact@lieuxfictifs.org  
Siret : 407 564 194 00030 - APE : 5911A

ANDRÉ MÉRILLAT le 26 juin 2010  
Secrétaire

**LIEUX FICTIFS**  
FRICHE LA BELLE DE MAI  
13331 MARSEILLE Cedex 03  
Tél 04 95 04 96 37 - Fax 04 91 11 04 72  
contact@lieuxfictifs.org  
Siret : 407 564 194 00030 - APE : 5911A

Annie MARTINEZ - Commissaire aux Comptes  
2, rue Odette Jasse  
La Cité de la Cosmétique  
13015 MARSEILLE  
Tél. 04.91.03.42.42

Borg Daniele  
Trésorière  
Daniele Borg

**LIEUX FICTIFS**  
FRICHE LA BELLE DE MAI  
13331 MARSEILLE Cedex 03  
Tél 04 95 04 96 37 - Fax 04 91 11 04 72  
contact@lieuxfictifs.org  
Siret : 407 564 194 00030 - APE : 5911A



**LIEUX FICTIFS**

Friche de la Belle de Mai

**13331 MARSEILLE CEDEX 3**

---

**RAPPORT SPECIAL**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31/12/2009

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce.

Fait à MARSEILLE  
Le 25 Juin 2010

Annie MARTINEZ  
Commissaire aux Comptes

AM

DB

MF